

L'eo truc des zélus en 3 dimensions, dans l'ombre & en parallèle.

La passe vite faite. On est gras dur : (La devise du 21^e Siècle)

L'abus de pouvoir, dans l'ombre, l'anarchie du tier monde adaptée à la belle province...

Pour imposer ses 3 volontés en évacuant par la force de gestion publique renforcie. Totalit-air.
Le droit de propriété acquis légalement de par le droit constitutionnel, & acquisition légale notariée,
du ou des proprios territoriaux privés, visés, tenus dans l'ignorance des ressources & plans connexes,
d'exploitation, court terme et long terme.

On évacue tout opposition automatiquement d'un trait. Gamique.

On applique la cage, enferrage & camisole de force sans plus de moyens annulés des proprios.

Je me Souviens...

Origine du système des représentants élus de chacune des circonscriptions de l'assemblée nationale,
Endroit où se retrouvent ces représentants pour & contre, publiques

Pour débats publiques : amélioration-, rejet ou acceptation selon le cas.

Au vu et au sus publiques, exposés : petits Amis compris, Promoteurs déchiffrés.

Via les médias démocratiques.

Le retrait relatif de l'État derrière l'ERA (Entente sur les Répercussions et les Avantages)

Réf. DOC complet lien suivant :

**La justice négociée de l'énergie
éolienne au Québec - Les
Cahiers de droit
erudit.org**

Ainsi, la justice négociée qui en découle place la municipalité dans une position de soumission

Quant au projet et à ses retombées, tenue qu'elle s'est engagée à défendre le projet,

Ce qui heurte le rôle de recherche constante de l'intérêt public

Par cette instance publique décentralisée de première importance.

Le retrait relatif de l'État derrière l'ERA n'est pas pour autant un indicateur de désintérêt.

De l'activité sous-jacente. La filière éolienne démontre plutôt le contraire,

Où l'État a mis tout son poids afin de s'assurer de trouver la formule la plus flexible et implacable

Pour forcer l'implantation d'une production privée d'énergie renouvelable au Québec.

Le retrait relatif de l'État derrière l'ERA a plutôt pour objet de favoriser une conclusion qui appuie,
Sous toutes ses facettes, le développement de l'industrie éolienne.

Le citoyen se trouve ainsi éjecté du triangle de la justice négociée entre les trois parties

Qui sont l'État, la municipalité et le promoteur,

PAR LA FORCE DE LA CHOSE, PATENTE INSTITUTIONNALISÉE.

Ce qui remet en question les fondements mêmes de la démocratie municipale.

Réf. :

<http://prosperitefrontenac.com/>